

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
Écologique et solidaire
Transports

Décision n° 190021 du 7 mars 2019 portant délégation de signature (Service national d'ingénierie aéroportuaire)

NOR : TRAA1907190S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur du service national d'ingénierie aéroportuaire,

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 modifié relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2007 modifié portant création du service national d'ingénierie aéroportuaire ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée aux agents figurant dans le tableau en annexe à l'effet d'effectuer les opérations liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », qui y sont mentionnées, conformément aux articles 29, 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Article 2

Le service national d'ingénierie aéroportuaire met en œuvre, pour accompagner ces délégations de signature, un dispositif adéquat permettant de garantir la qualité comptable.

Article 3

La décision du 19 janvier 2016 modifiée portant délégation de signature (Service national d'ingénierie aéroportuaire) est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le, 7 mars 2019

Le directeur du service national d'ingénierie aéroportuaire

A. LASLAZ

ANNEXE

AGENT	FONCTION
SÉRÉ Anne	Secrétaire générale
BAENA Annie	Adjointe au chef de bureau de la comptabilité centrale
BAMBA Ibrahim	Gestionnaire comptable à compter du 1 ^{er} janvier 2018
BRAS-LOPES Zélia	Gestionnaire DIVA 2
CALAMBE Chantal	Chef de bureau de la comptabilité centrale
CLAVEL Martine	Gestionnaire budgétaire et comptable
CONREUR Monique	Responsable RH-CGM au département de Bordeaux
COTTE Véronique	Gestionnaire budgétaire et comptable
DAVID Thomas	Gestionnaire comptable
DEPYE Rosalie	Gestionnaire comptable
DUCLOS Laurent	Gestionnaire comptable à compter du 1 ^{er} février 2018
FROTEAU Françoise	Gestionnaire comptable
GUIBERT Odette	Gestionnaire comptable
HAMDAOUI-BELKEBACHI Fatima	Gestionnaire financière
IKENE Nadia	Gestionnaire comptable
KHOUTMAN Étia	Adjointe au chef d'unité Gestion domaniale
LE COZ Marcel	Contrôleur de gestion
MONBRUNO Marlène	Gestionnaire comptable
POIX Bernadette	Gestionnaire comptable
VERRIER Stéphanie	Adjointe au chef du PMG
WADEL Françoise	Chef du bureau financier d'Aix-en-Provence